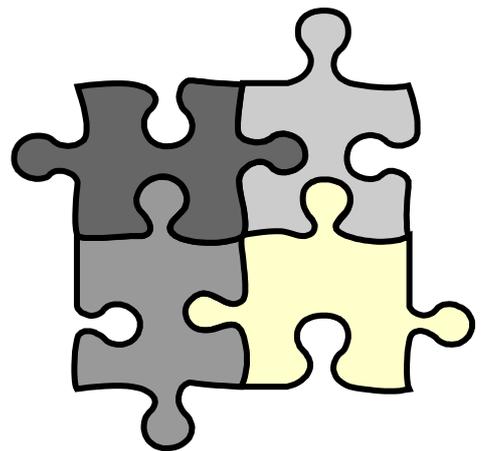


Contribution du
CONSEIL DIOCESAIN de
SOLIDARITE
à propos de l'immigration



Chrétiens
en Val-de-Marne :

Changeons notre regard sur les migrants !

*"...Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli."
(Matthieu 25.34-37)*

Janvier 2009

**Contribution du CONSEIL DIOCESAIN DE LA SOLIDARITE
à propos de l'Immigration**

Changeons notre regard

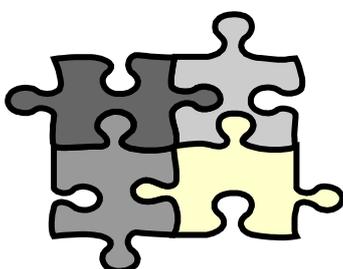
Tel est le titre de la réflexion du Conseil diocésain de la solidarité qui est attentif à toutes les formes de précarité et parmi elles, à l'occasion de la journée catholique mondiale des migrants, la situation des migrants en Val de Marne.

Comme Évêque de Créteil, je soutiens cette réflexion, que les paroisses, les services diocésains, les mouvements, les diverses associations de solidarité peuvent utiliser pour aider les paroissiens à changer leur regard sur ceux qui vivent au milieu de nous et qui participent aux célébrations dominicales.

Ce message peut aussi rejoindre des associations non confessionnelles, et toutes les personnes de bonne volonté qui sont engagées au service du bien commun.

Le texte souligne non seulement les difficultés que rencontrent les migrants, mais aussi leur apport positif dans l'Église, et dans notre société qui bénéficie déjà de leur présence. Il suffit d'ouvrir nos yeux et nous le constaterons tous les jours.

Le but recherché est de permettre un mieux vivre ensemble, en percevant nos différences culturelles et religieuses, non pas comme un obstacle, mais comme une richesse.



En changeant notre regard sur eux, en allant à leur rencontre, des peurs qui nous habitent pourront s'atténuer et nous vivrons de meilleures relations avec eux, nous percevrons mieux leurs difficultés présentées dans cette réflexion.

En Val de Marne, des populations françaises de souche, du milieu populaire, sont affrontées aux mêmes difficultés. Tous les musulmans qui vivent parmi nous ne sont pas des migrants Il ne s'agit pas uniquement d'un problème d'immigration, mais d'un problème social.

Nous ne pouvons pas tout attendre de l'État et des collectivités locales, même si leur engagement est indispensable. Comme chrétien nous avons à participer à une meilleure compréhension, un meilleur accueil et une meilleure intégration de nos frères migrants. Eux-mêmes doivent aussi collaborer à cette intégration par l'apprentissage de la langue, l'ouverture aux autres, le renoncement à certaines pratiques économiques parallèles.

Nous ne sommes pas naïfs, nous sommes conscients des difficultés, mais l'Évangile, à la suite de Jésus-Christ, nous demande d'entrer en relation avec respect avec tout homme et toute femme que nous croisons sur la route, dans nos lieux de travail, de transport, de loisirs.

En cette année nouvelle, je vous souhaite d'entrer de plus en plus dans ce changement de regard. Ensemble nous participerons à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle.

**+ Michel SANTIER
Évêque de Créteil**



**Le Conseil d'Églises Chrétiennes en France
s'est exprimé en mai dernier
à propos de l'immigration.**

**Vous en trouverez, en dernière page, la déclaration
à laquelle le Conseil Diocésain de la Solidarité
souscrit entièrement.**

Cette déclaration rappelle entre autres :

**« (...) Il ne peut y avoir de traitement durable de l'immigration sans véritable
réduction des inégalités entre les pays du Nord et du Sud.**

(...)

**Nous espérons que le programme de la présidence française saura recon-
naître et valoriser par des mesures et une approche positives tout ce que
les immigrés ont apporté et apportent à nos sociétés occidentales.**

(...)

Les personnes sans papiers ne sont pas sans droit (...) »



Dans le Val-de-Marne

**L'apport de l'immigration
à notre société**



**Les difficultés
et les souffrances des immigrés**



En cette période de crise , beaucoup de Français « de souche », et les autres, ont du mal à vivre : 10% des ménages disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Nombreux sont les hommes qui, au risque de leur vie, quittent leur pays attirés par les pays de l'Ouest de l'Europe où, malgré les difficultés, ils vivent mieux et espèrent envoyer de l'argent pour faire vivre des familles entières.

Les migrants que nous côtoyons dans nos églises, dans notre travail, dans nos quartiers, nous font part des difficultés qu'ils rencontrent et des souffrances qu'ils endurent.

Au nom de notre foi nous avons voulu ici faire échos de ces difficultés mais aussi rappeler tout ce dont nous leur sommes redevables.

Loin d'être exhaustif, ce tableau est susceptible d'être enrichi d'autres expériences.

Nous remercions par avance tous ceux qui pourraient nous aider à le compléter.

Ces immigrants sont toujours prêts à aider ceux qui sont dans le besoin. Ils ont le sens du contact, de la solidarité, de la chaleur humaine. On reconnaît d'ailleurs aux Africains et aux Antillais un charisme pour s'occuper des personnes âgées. Est-ce dû au respect qu'ils ont envers elles dans leurs pays ? Est-ce dû à la vie en « grande famille » où les « anciens » ne sont jamais abandonnés ? N'avons-nous pas beaucoup à recevoir d'eux ?...

Dans les maisons de retraite, dans les hôpitaux, dans les associations d'aide à domicile, ce sont souvent des personnes issues de l'immigration qui fournissent le personnel dont nous avons besoin.

Dans une association d'aide à domicile, où il y a 96% de migrants, sur 54 employés, nous trouvons : 2 Françaises seulement, 2 Maghrébines et 3 Portugaises. Les autres employées sont originaires du Congo, du Cameroun, du Cap Vert, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

Nous rencontrons aussi des médecins dont les diplômes ne sont pas validés en France, et qui « font fonction » d'infirmiers.

De même, dans les associations nous rencontrons une très forte proportion de personnel issu de l'immigration qui assure les

soins aux handicapés, les gardes d'enfants, qui aide aux travaux ménagers, qui s'occupe des personnes dépendantes.

Dans les hôpitaux, les migrants sont nombreux au service des malades. Que d'aides-soignants, d'ambulanciers, d'agents de services hospitaliers (ASH) issus de l'immigration ne rencontrons nous pas !

Qui n'a jamais été soigné par un médecin étranger ? Ils sont nombreux en Île-de-France, où il y aurait davantage de médecins béninois qu'au Bénin...

Dans les arts plastiques

Nous avons la chance d'avoir dans notre département un nombre impressionnant d'artistes de toutes les disciplines venant des quatre coins du monde.

Temporairement, ou définitivement, ils exercent leurs talents au milieu de nous, contribuant ainsi à modifier notre représentation du monde, notre regard sur les autres, notre sensibilité aux différents modes d'expression, par le langage symbolique qui est le leur.

Le théâtre, la musique, la danse, les arts plastiques, le cinéma se sont toujours enrichis des métissages et des échanges.

Il suffit de consulter la liste des artistes exposés au MAC/VAL pour constater cette réalité.

Dans le nouvel accrochage de la collection du musée, qui s'intitule comme par hasard : « Je reviendrai », la moitié des artistes est d'origine étrangère, bien que toutes les œuvres aient été réalisées dans notre département.

Dans le bâtiment et le nettoyage industriel

La proportion des travailleurs migrants est de 80 à 85% dans le Val-de-Marne.

Dans les entreprises de maçonnerie, nous trouvons des Portugais,, des Turcs et des Africains.

Dans les entreprises de menuiserie, des Serbes, Croates et Portugais

Dans les entreprises d'étanchéité, des Portugais et des personnes venant du Maghreb.

Dans les entreprises de cloisons doublages des Portugais

Dans les entreprises de carrelage, de moquette, des Pakistais et des Indiens.

Dans les entreprises de peinture, des Égyptiens, Africains, Portugais, Polonais, Pakistais, et quelques Russes

Dans les entreprises de menuiserie d'intérieur, des Portugais et des personnes venant du Maghreb.

Dans le nettoyage industriel et celui des bureaux, la quasi-totalité des employés sont des migrants.

Dans la restauration

Dans la restauration rapide et collective, beaucoup d'employés sont des migrants.

Qui n'a pas eu recours, un dimanche soir, à une épicerie tenue par un Maghrébin ?

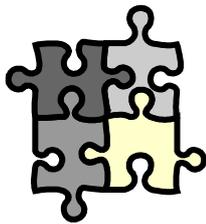
Et n'oublions pas les supermarchés « Tang » à Vitry, « Paris Store » à Choisy-le-Roi...

L'immigration offre aussi une grande diversité de cuisines qui est une richesse et une ouverture pour les habitants du Val-de-Marne. Par exemple, à Saint-Maur et à Créteil à peu près 50% des restaurants sont des restaurants étrangers.

Beaucoup de Migrants présents dans le Val-de-Marne ont gardé une foi vivante, une pratique religieuse et un amour de l'Église. Ils participent nombreux aux groupes de prière et aux pèlerinages.

Ils sont partie prenante pour les temps conviviaux, et s'offrent volontiers comme bénévoles pour différents services matériels. Les liturgies qu'ils animent sont pour certaines différentes de celles auxquelles nous sommes habitués. Elles sont « habitées », avec beaucoup de spontanéité dans la gestuelle.

DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES IMMIGRES



Dans le domaine de la santé

Fragilisés par le déracinement - leur bilan sanitaire est souvent préoccupant

Certains, originaires d'Afrique du Nord, après une vie de travail pénible vieillissent dans des foyers peu adaptés à leurs handicaps naissants.

Seuls ici, en Val de Marne, loin de leurs familles, ils ne veulent ou ne peuvent envisager de les rejoindre au pays, tant les liens se sont distendus et ils sont devenus étrangers dans leur pays;

de comportements dangereux pour Cet isolement favorise l'adoption la santé: consommation d'alcool, de tabac...

D'autres, plus jeunes, originaires d'Afrique sub-saharienne, et plus récemment arrivés, sont atteints de tuberculose, du sida, de maladies respiratoires, ou digestives aiguës, d'aggravation de pathologies importées...

Les difficultés d'accès aux soins -

Pour de nombreux migrants, parfois sans papiers, ces difficultés retardent la prise en charge, en entraînant des complications dans des pathologies pourtant facilement curables. A leur arrivée, ils doivent attendre plus de trois mois avant de bénéficier d'une couverture maladie qui leur permet d'entreprendre un suivi médical.

En outre, ils ont une mauvaise couverture sociale, sans mutuelle.

Un médecin de santé publique peut donner un avis négatif sur un dossier, en indiquant que le malade

peut être soigné dans son pays : mais comment atteindre un centre de santé situé souvent à des centaines de km, s'il n'y a pas de moyens de communication ?

Les associations ne peuvent plus maintenant recueillir les **médicaments** non utilisés, si bien que Créteil Solidarités, qui est un centre de consultations médicales et sociales où des médecins de la ville soignent gratuitement les personnes nécessiteuses, ne peut plus recevoir les médicaments fournis précédemment par l'Ordre de Malte.

Difficultés administratives

La première difficulté à laquelle est confronté la majorité des migrants est de consulter leur dossier ; c'est dans cette démarche que les associations leur viennent prioritairement en aide. Chrétiennes ou non-chrétiennes, ces associations sont animées d'un même esprit de solidarité. Mais, accompagner ces personnes peut mettre un certain nombre de citoyens en marge de la légalité : aimer à la suite du Christ et selon l'Évangile comporte toujours certains risques... Ne pourrait-il pas y avoir une collaboration effective entre les associations et l'administration ?

Les migrants que nous rencontrons lorsque nous accompagnons des sans-papiers dans leurs démarches administratives, témoignent de souffrances du pays d'origine : handicaps économiques, persécutions ethniques ou religieuses, danger pour leurs intégrités physiques et leur vie. Ils mettent en lumière les contradictions de nos pratiques législatives et adminis-

tratives (ni régularisables, ni expulsables)

.Ils témoignent aussi des disparités d'accueil selon les lieux du département : les critères de régularisation ont des appréciations variables d'où l'importance des associations qui les accompagnent:

Nous attirons l'attention de la préfecture sur le délai d'examen des dossiers qui est trop long.

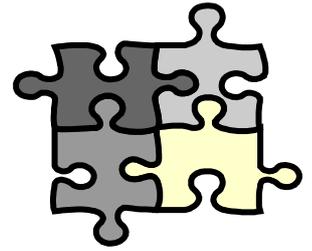
Le personnel est-il suffisant ? La procédure n'est-elle pas trop longue ?

Les employés qui reçoivent les étrangers ont-ils le temps de prendre connaissance de l'antériorité du dossier ? Des demandes superfétatoires sont souvent requises.

Le montant des photocopies à 0,20 € l'unité, le coût des photos d'identité, dont quatre exemplaires réclamés à chaque démarche, peuvent gêner certaines familles...

Logement social

Quasi impossibilité pour beaucoup d'avoir accès au **logement social**. Certains ont affaire aux « **marchands de sommeil** » d'autres sont hébergés chez des tiers.



Domiciliation

La plupart des mairies refusent, contrairement à la loi, de domicilier les immigrés.

Le Secours Catholique n'a pas assez de bénévoles pour suivre toutes les demandes, et a dû refuser des domiciliations.



Logement des étudiants étrangers

A la rentrée universitaire plusieurs étudiants étrangers étaient à la rue, d'autres ont dû faire appel au 115.

Ils vivent dans la peur

Peur d'être arrêtés

Des sans-papiers vivent avec la peur d'être arrêtés et envoyés en centre de rétention.

Rappelons-nous qu'il y a quelques mois, lors d'un contrôle ordinaire à la station du RER de Joinville, un Africain venu uniquement pour faire un don d'organe à une parente, pris de peur, s'est enfui. Poursuivi par la police jusqu'à la Marne, il s'est jeté à l'eau pour lui échapper. Il s'est noyé.

Peur de perdre leur travail

Par peur de perdre leur travail, ils se mettent en situation irrégulière quand leur carte de séjour a expiré, en attendant le renouvellement de leurs titres de séjour, ils se mettent en situation irrégulière quand leur carte de séjour a expiré, en attendant le renouvellement de celle-ci.

Difficultés dans le monde de travail

Leurs emplois sont précaires, payés à l'heure, de faible amplitude horaire, s'arrêtant sans préavis, sans indemnités en cas d'hospitalisation ou de décès du bénéficiaire. Les salaires sont niveau SMIC à temps partiel.

Ils sont souvent obligés de travailler les week-ends et les jours fériés et avec des horaires très contraignants.

Ils ont des difficultés à l'embauche car un minimum d'expérience est souhaité, ainsi qu'une certaine maîtrise de la langue.

Leur carte de séjour est à renouveler tous les ans, mais les démarches administratives peuvent parfois leur faire perdre jusqu'à deux journées de travail.

Ayant peu ou pas de qualification professionnelle dans le pays d'origine, et un niveau scolaire peu élevé, ils ont une mauvaise maîtrise de la langue, d'où des difficultés pour entreprendre une formation qualifiante, alors que celle-ci va être de plus en plus exigée par exemple dans l'aide aux personnes dépendantes.

A cela s'ajoutent des problèmes de logement.

Beaucoup de sans-papiers sont embauchés au noir, par des patrons peu scrupuleux.

En exemple, un jeune Roumain sans-papiers logé à Maisons-Alfort n'a pu être embauché qu'au noir. Il a fini par trouver par les petites annonces un patron à Nice qui lui a promis un contrat de travail pour six mois. A Nice, il n'a plus été question de contrat de travail. Son emploi était irrégulier. Des journées n'ont pas été payées. A cela s'est ajouté un accident de travail, nécessitant une opération. Le patron a nié alors connaître cet homme.

Dans le Val-de-Marne, des sans-papiers ont lutté pour leur régularisation.

En avril c'étaient ceux de « Paris-Store » à Choisy-le-Roi ainsi que ceux de « Métal Couleur » à Bonneuil, qui ont été embauchés sans papiers pendant des années, et licenciés en 2007 car... « sans papiers » (après intervention de la police dans le cadre de la lutte de la DDTE contre le travail illégal).

**Certaines difficultés
proviennent de nos différences de culture,
de nos approches différentes
face aux problèmes,
de nos sensibilités particulières,
de nos modes d'expression diversifiés,
des mots mêmes que nous employons,
des priorités que nous nous donnons,
(ni meilleures, ni pires que
celles qui animent l'autre),
de notre passé,
de notre vécu et de l'avenir que nous souhaitons
pour tous
et pour le monde
que nous voudrions construire.**

**Comment pouvons-nous,
migrants et non migrants réunis,
dépasser
le climat de peur
et d'incompréhension
qui règne parfois parmi nous et entre nous ?**

Comment dépasser les différences culturelles ?

Le changement de rapports humains et l'amélioration des situations vécues par des migrants ne dépendent pas exclusivement de l'Etat et des collectivités territoriales.

Ce changement dépend de chacun de nous.

**Alors,
« CHANGEONS NOTRE REGARD ! »**

**Qui que nous soyons
ce changement de regard sur l'autre
à la suite du Christ
nous appelle à quitter une part de nous-mêmes
pour vivre la rencontre de l'autre.**

C'est le défi de « vivre ensemble ».

**Le Conseil Diocésain de Solidarité
soutient l'initiative des associations :**

- Secours Catholique**
- Comité catholique contre la faim
et pour le développement
(CCFD - Terre Solidaire)**
- Aides à l'Eglise en détresse (AED)**

**qui, de différentes manières, participent au développement
des pays du Sud et de l'Est.**

**Comme chrétiens, nous pouvons prendre notre place
dans ces associations.**

***« ... En vérité je vous le dis,
dans
la mesure où
vous ne l'avez pas fait
à l'un de ces petits,
à moi non plus vous ne l'a-
vez pas fait. »***

(Mathieu 25,45)

Déclaration du 14 mai 2008

La France s'apprête à prendre la présidence de l'Union Européenne. Le Conseil d'Églises Chrétiennes en France veut y voir une chance, pour que l'harmonisation des politiques migratoires dans les différents pays de l'Union se fasse dans le respect des valeurs et des droits qui ont fait de cette partie de notre planète un espace de prospérité, de liberté et de paix.

1. Il ne peut y avoir de traitement durable de l'immigration sans véritable réduction des inégalités entre les pays du Nord et du Sud. Dans une économie mondialisée l'Europe peut peser de tout son poids pour que se résorbent les distorsions de développement qui alimentent les flux migratoires. S'ils pouvaient vivre dignement dans leur pays avec leurs familles, beaucoup n'émigraient pas au péril de leur vie !

2. Nous regrettons que les politiques migratoires soient trop souvent perçues ou conduites de manière négative et répressive. Nous espérons que le programme de la présidence française saura reconnaître et valoriser par des mesures et une approche positives, tout ce que les immigrés ont apporté et apportent à nos sociétés occidentales. Il s'agit de permettre cet équilibre dans la relation entre ceux qui arrivent et ceux qui accueillent, partenaires ici d'une même aventure humaine.

3. Les personnes sans papiers ne sont pas sans droit : vivre en famille, accéder aux soins, scolariser ses enfants sont des droits fondamentaux qui doivent être respectés. Le traitement administratif de leur situation, au regard du séjour, doit prioritairement tenir compte du respect de ces droits.

4. Les éloignements contraints sont toujours une épreuve et un échec. S'il faut y recourir cela ne doit se faire que dans le strict respect des valeurs issues de notre histoire. Nous savons le climat de peur et ses conséquences, parfois dramatiques, qu'instille une politique systématique de reconduite aux frontières. L'allongement de la durée de rétention, la banalisation de la privation de liberté, les perspectives d'interdiction de retour en Europe pour de longues durées, constituent autant de sujets de préoccupation. Le placement en rétention des personnes vulnérables, notamment des familles et des mineurs, est un sujet des plus sensibles. Bien que ces personnes soient en principe protégées par la législation, le risque est grand de laisser s'institutionnaliser des pratiques d'arrestation et de rétention qui ont des conséquences lourdes, notamment sur les enfants et les adolescents.

5. Nous réaffirmons en tant qu'Églises chrétiennes que le droit d'asile est non seulement un droit fondamental mais aussi un devoir d'accueil et d'hospitalité.

Les co-présidents et le Conseil d'Églises Chrétiennes en France

Conférence des évêques de France
Le cardinal André Vingt-Trois
Président

Fédération protestante de France
Le pasteur Claude Baty

Assemblée des évêques orthodoxes
de France
Le métropolite Emmanuel